



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 39/11
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille onze, le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 31 MAI 2011

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, AUDIGUIER, BEUILLE, CANEZIN, DURAND, LIAN, SALAÜN, SANCHEZ, ANDUZE, BELLION-ETIENNE, BENHADJ, BERNES, CASTAING, DECAMPS, ESPINOSA, GUZOU, MARQUIER, RIGAUD, PETIT, SCHINTONE, TISSEYRE, FERTE, GESTA, LOUGE, SUZE.

PROCURATIONS

Mme GONZALEZ	à	Mme LIAN
M. PLATEAU	à	M. CANEZIN
M. ZAMBONI	à	Mme AUDIGUIER
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD

Secrétaire : Mme Muriel GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : Centres de Loisirs - Fixation des tarifs mini-séjours été 2011

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les centres de loisirs sans hébergement municipaux organisent des activités et sorties à l'attention de nombreux enfants aussonnais et des communes voisines.

Ces activités et sorties financées par le budget communal bénéficient des aides de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des dispositions du Contrat Enfance Jeunesse et des redevances perçues auprès des usagers du service.

Afin de pouvoir encaisser les recettes liées à ces camps et sorties, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le montant des différentes redevances en fonction des activités proposées et des catégories d'usagers selon le tableau ci-joint.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs des centres de loisirs pour les mini-séjours de l'été comme indiqué dans le tableau ci-joint.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 9 juin 2011

Le Maire,

Lysiane MAUREL



CLSH PRIMAIRE		CLSH MATERNEL		
04/07/2011 au 08/07/2011 CAMP MER VIEUX BOUCAU	QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF SEJOUR	QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF SEJOUR
	Inférieur à 400	110 €	Inférieur à 400	60.00 €
	401 - 650	120 €	401 - 650	70.00 €
	651 - 800	130 €	651 - 800	80.00 €
	801 - 950	140 €	801 - 950	90.00 €
	951 - 1 300	150 €	951 - 1 300	100.00 €
	1301 - 1 700	165 €	1301 - 1 700	115.00 €
	1 701 - 2 300	180 €	1 701 - 2 300	130.00 €
	Au-delà de 2 300	200 €	Au-delà de 2 300	150.00 €
	extérieur	300 €	extérieur	200.00 €
18/07/2011 au 22/07/2011 CAMP EQUESTRE CAPIMONT			CLAP'S	
	QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF SEJOUR	QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF SEJOUR
	Inférieur à 400	95.00 €	Inférieur à 400	95.00 €
	401 - 650	105.00 €	401 - 650	105.00 €
	651 - 800	115.00 €	651 - 800	115.00 €
	801 - 950	125.00 €	801 - 950	125.00 €
	951 - 1 300	135.00 €	951 - 1 300	135.00 €
	1301 - 1 700	150.00 €	1301 - 1 700	150.00 €
	1 701 - 2 300	165.00 €	1 701 - 2 300	165.00 €
	Au-delà de 2 300	185.00 €	Au-delà de 2 300	185.00 €
extérieur	270.00 €	extérieur	270.00 €	
22/08/2011 au 26/08/2011 CAMP EQUESTRE CAPIMONT			CAMP GUCHEN	
	QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF SEJOUR	QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF SEJOUR
	Inférieur à 400	95.00 €	Inférieur à 400	95.00 €
	401 - 650	105.00 €	401 - 650	105.00 €
	651 - 800	115.00 €	651 - 800	115.00 €
	801 - 950	125.00 €	801 - 950	125.00 €
	951 - 1 300	135.00 €	951 - 1 300	135.00 €
	1301 - 1 700	150.00 €	1301 - 1 700	150.00 €
	1 701 - 2 300	165.00 €	1 701 - 2 300	165.00 €
	Au-delà de 2 300	185.00 €	Au-delà de 2 300	185.00 €
extérieur	270.00 €	extérieur	270.00 €	
22/08/2011 au 26/08/2011 CAMP GUCHEN	QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF SEJOUR		
	Inférieur à 400	95.00 €		
	401 - 650	105.00 €		
	651 - 800	115.00 €		
	801 - 950	125.00 €		
	951 - 1 300	135.00 €		
	1301 - 1 700	150.00 €		
	1 701 - 2 300	165.00 €		
	Au-delà de 2 300	185.00 €		
	extérieur	270.00 €		